



Objectifs

- Définir les missions et les prérogatives des membres du CSE en termes de CSSCT (droits, devoirs et obligations).
- S'approprier les méthodes et procédés à mettre en œuvre pour déceler, analyser, prévenir des risques, améliorer les conditions de travail et analyser les accidents de travail, maladies professionnelles ou situations dangereuses.
- Devenir acteur dans la démarche de prévention de l'entreprise en proposant des actions d'amélioration concrètes.

Public et pré-requis

- Tout membre élu au CSE titulaire ou suppléant.
- Groupe de 4 à 12 personnes maximum.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Un questionnaire d'attentes et de positionnement est envoyé avant la formation.
- Exposés participatifs avec diaporama et supports multimédias.
- Actives avec exercices pratiques (visite sécurité et jeux de rôle).
- Interrogatives avec études de cas, kahoot, questions à la cantonade et échanges d'expériences + quizz en clôture.

Délai et modalités d'accès

- Durée : 35 h / 5 jours, de préférence non consécutif.
- Tarif et modalités sur demande, selon le lieu.
- Accessible aux PMR.

Accessibilité PSH : Si vous rencontrez des problèmes de santé et/ou si vous êtes en situation de handicap, notre équipe est à votre écoute afin de mettre en place avec vous tous les outils, rythmes ou modalités pouvant favoriser et sécuriser la réussite de votre projet. N'hésitez pas à nous en parler et à contacter notre référente handicap : jeanne.zitoun@atlantic-conseil.fr

Développement et valorisation des compétences

Déroulement

Les enjeux de la prévention

- Définitions et contexte avec la loi santé de 2021.
- Humains (AT / MP).
- Financiers (coûts directs et indirects).
- Juridiques (responsabilité civile et pénale).

Les membres du CSE en SSCT, droits et devoirs

- Composition, missions et fonctionnement.
- Les différents types de réunions
- Consultations et informations obligatoires (la BDESE).
- Rôle spécifique en cas d'alerte ou retrait.
- Rôle des différents acteurs de prévention (internes / externes).
- Préparer un argumentaire pour une réunion.

L'Évaluation des Risques Professionnelle (EVRP)

- La visite d'inspection (méthode et outils).
- Les 18 risques de l'INRS.
- Focus sur les risques spécifiques de l'entreprise et les Risques PsychoSociaux (stress et violences dont le harcèlement). Comment prévenir, détecter et agir.
- Trouvons des solutions avec les 9 PGP (Principes Généraux de Prévention) et sur l'OTHu.
- Les documents obligatoires dont le Document Unique et, le PAPRIACT, le Plan de Prévention et autres registres.

L'analyse des accidents de travail avec plan d'actions

- Les 4 étapes dont le recueil des faits.
- Méthode de l'arbre des causes et mesures de prévention adaptées.

Validation

- Attestation de fin de formation et d'assiduité.
- Formation à renouveler à chaque mandat (4 ans).
- Remise d'un livret et d'une clé USB.